



Les transferts de fonds à l'épreuve de la crise en France

Synthèse de l'enquête IPSOS / RMDA (DGM-AFD)

Juillet 2020

Groupe de travail français sur les transferts de fonds

Il regroupe les différents acteurs concernés par les questions de migrations et plus particulièrement des transferts de fonds de la diaspora :

l'Agence Française de
développement,

le Ministère de l'Europe et des
Affaires Etrangères (DGM),

le Ministère de l'Economie,
des Finances et de la
Relance (DG Trésor)

et la Banque de France.

La DG Trésor et la Banque de France suivent en particulier le groupe du G20 sur les sujets d'inclusion financière (Global Partnership for Financial Inclusion) qui a un axe de travail dédié à la baisse des coûts des transferts de fonds. La DG Trésor contribue ponctuellement à des fonds internationaux œuvrant sur ce sujet.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Migration Policy Institute proposent la définition suivante pour le terme diasporas :

« *Les émigrants et leur descendance qui vivent hors de leur pays natal ou du pays de leurs parents, sur une base temporaire ou permanente, tout en conservant des liens affectifs et matériels avec leur pays d'origine.* »

Il n'existe pas de statistiques officielles sur les diasporas en France (nombre et origine). Les troisièmes générations sont absentes pour l'instant des bases de données INSEE qui ne dénombrent que les immigrés (1^{ère} génération) et les descendants directs d'immigrés (2^{ème} génération). Dans les statistiques officielles, il n'existe pas non plus de chiffres sur la part des diasporas qui transfèrent de l'argent vers leur pays d'origine.

Pour y remédier en partie, l'enquête IPSOS/RMDA (23 juillet au 7 août 2020) a permis d'interroger des migrants (1^{ère} génération) et descendants de migrants (2^{ème} et 3^{ème} générations) d'origine Africaine, pour s'approcher ainsi un peu plus de la définition de diaspora en provenance de ce continent.

L'objectif était d'interroger 500 personnes issues des diasporas africaines en France dont au moins 75% envoyaient de l'argent, en particulier vers l'Afrique sub-saharienne. Cette surreprésentation des personnes transférant de l'argent crée un biais mais permet de disposer d'informations précises sur les envois de fonds en pleine période d'incertitude sur les capacités et difficultés des populations concernées par ces pratiques.

Les chiffres présentés ci-après sont donc le reflet de cet échantillon particulier. Ils visent à donner des ordres de grandeur et ne peuvent en aucun cas être généralisés. Sans action spécifique, la part des personnes transférant au sein du panel aurait été de l'ordre de 20% — ce chiffre probablement plus proche de la réalité nécessitera d'être confronté lors d'une étude ultérieure et avec un échantillon statistique représentatif. ■

4 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS RESSORTENT DE L'ENQUÊTE

- 1. En moyenne chaque personne effectue 3 transferts par an pour une somme totale de 1375€ en 2019** 4
- 2. Plus le lien avec le pays d'origine est fort, plus les transferts sont importants** 6
- 3. La digitalisation des transferts de fonds s'accélère avec la crise sanitaire** 8
- 4. En cas de baisse de revenus, les transferts bénéficieraient d'un ajustement sur les dépenses** 10

ENSEIGNEMENT 1 | SOMME & FRÉQUENCE

3 transferts par an pour une somme totale de 1375€

(moyenne pour chaque personne en 2019)

LES PERSONNES TRANSFÉRANT DE L'ARGENT LE FONT FRÉQUEMMENT

2019

FRÉQUENCE MOYENNE DES TRANSFERTS / année

3.2 x en particulier les 1^{ères} générations (3,4 fois) même si la fréquence de transfert demeure importante pour les 2^{èmes} (3,2 fois) et les 3^{èmes} générations qui transfèrent (2,9 fois).

MONTANT MOYEN / envoi

400 €

401,20 € exactement, un peu plus vers le Maghreb (439 €) que vers l'Afrique sub-saharienne (341 €).

MONTANT GLOBAL / année

1375,30 €

1455,20 € vers le Maghreb et 1248 € vers l'Afrique sub-saharienne.

Le montant annuel transféré est en moyenne plus élevé dans les populations dont les revenus sont les plus élevés, atteignant 2001,60 € en moyenne lorsque les revenus mensuels nets du foyer sont supérieurs ou égaux à 3000 €, contre 920,80 € lorsqu'ils sont inférieurs à 2000 €. Ils sont également sensiblement plus élevés chez les hommes que chez les femmes (1829,10 € contre 728,90 €), reflétant sans doute des différences dans les rémunérations et leurs conditions socio-économiques et familiales.

Les montants varient peu en fonction du degré de filiation. Les 3^{èmes} générations, lorsqu'elles transfèrent¹, le font avec un montant quasi équivalent aux premières générations (1297,50 € contre 1354,60 € en moyenne pour les 1^{ères} générations). Le montant transféré par les moins de 35 ans est plus important (1518,10 €) que celui envoyé par leurs aînés (1213,60 € pour les plus de 60 ans), les retraités ayant des capacités de transfert plus réduites.

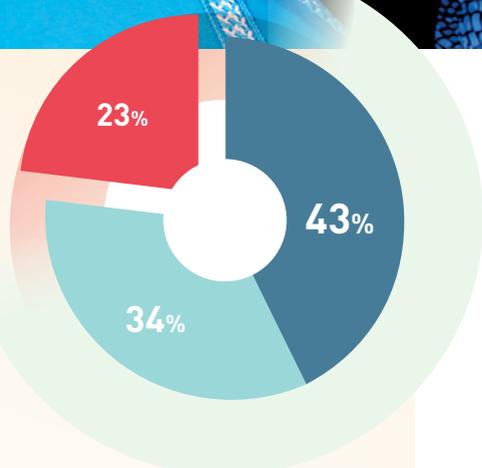
¹ Les statistiques sont ici sur le sous-groupe des personnes sondées transférant de l'argent, nous ne disposons pas de statistiques fiables sur le pourcentage des immigrés de troisième génération qui transfèrent de l'argent.

LES TRANSFERTS SONT PLUS ÉLEVÉS LORSQU’ILS CONTRIBUENT DE MANIÈRE IMPORTANTE OU ESSENTIELLE À LA SUBSISTANCE DES BÉNÉFICIAIRES

(1493,90 € envoyés dans ce cas, contre 869,60 € dans le cas contraire).

Or ces transferts représentent un soutien important pour 77% des bénéficiaires

(indispensable pour 43% d’entre eux, complément important pour 34%¹). Cela explique que la motivation principale des envois reste le soutien financier aux proches (79% des répondants), qu’il s’agisse de les aider au quotidien (48%) ou pour dépasser une difficulté ponctuelle (47%). ■



% OUI: 77

La ou les personnes à qui vous envoyez de l'argent dépendent-elles de vos envois pour vivre ?

- Oui, cela leur est indispensable pour les dépenses courantes
- Oui, c'est un complément important mais elles peuvent s'en sortir sans
- Non

© Ipsos / RMDA – Enquête sur les transferts d'argent vers les pays d'origine - Juillet 2020
Base : ceux qui ont transféré de l'argent depuis le début de l'année 2019, soit 75% de l'échantillon

ENSEIGNEMENT 2 | LA FORCE DU LIEN

Plus le lien avec le pays d'origine est fort, plus les transferts sont importants

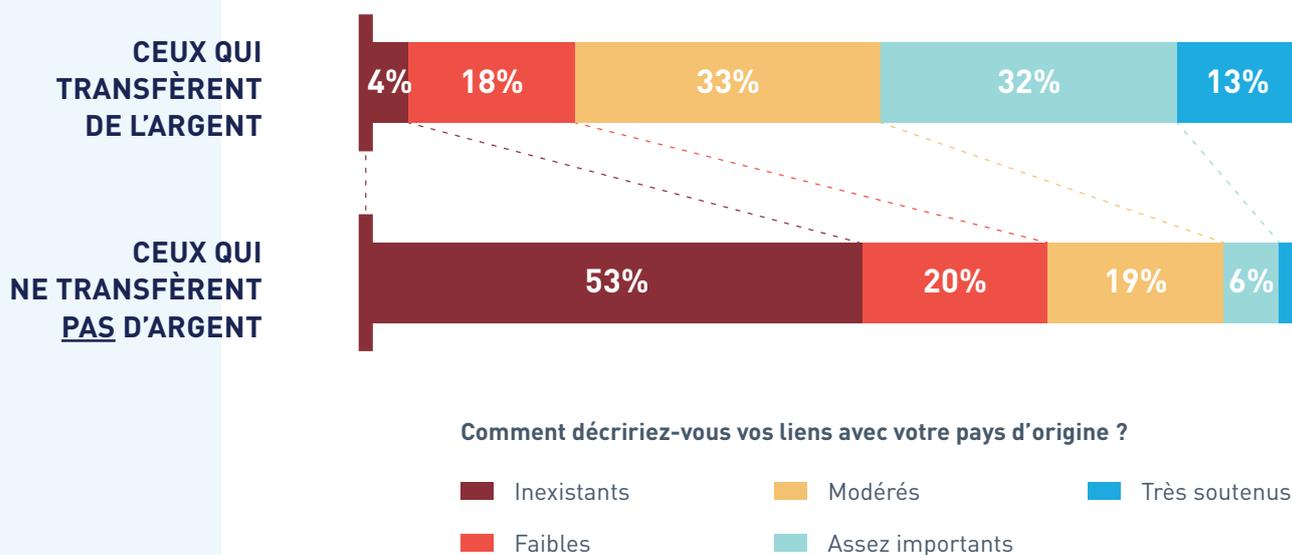


Il existe une corrélation positive entre la force du lien avec le pays africain d'origine (celui de naissance ou de naissance d'au moins un de ses ascendants) et le fait d'y transférer des fonds.

Les liens sont logiquement plus forts pour les 1^{ères} générations (les personnes nées en Afrique) : 44% décrivent les liens comme importants ou soutenus, contre 31% pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} générations. Si une part significative qualifie les liens avec son pays d'origine de modérés ou faibles, ils sont peu nombreux à avoir totalement rompu le lien, quelle que soit la génération considérée (15% des 3^{èmes} générations qualifient leurs liens avec leur pays d'origine d'inexistants, soit autant que les 1^{ères} générations).

L'INTENSITÉ DES LIENS EST TRÈS VARIABLE SELON QUE L'ON TRANSFÈRE OU NON

En revanche, l'intensité des liens est très variable selon que l'on transfère ou non : 45% de ceux qui transfèrent de l'argent qualifient leurs liens d'assez importants ou très soutenus, contre seulement 8% pour ceux qui ne transfèrent pas. Parmi ceux qui n'envoient pas d'argent, 53% jugent même les liens avec leurs pays d'origine inexistants. En outre, la fréquence des contacts avec le pays d'origine semble être positivement liée à la probabilité d'envoyer des fonds et au montant des transferts : parmi ceux qui indiquent ne jamais retourner dans leur pays d'origine, seuls 52% ont envoyé de l'argent en 2019 (contre 93% pour ceux déclarant s'y rendre au moins une



© Ipsos / RMDA - Enquête sur les transferts d'argent vers les pays d'origine - Juillet 2020 - Base : 500 répondants

fois tous les deux ou trois ans) pour un montant annuel moyen de 1245,60 € (contre 1473,30 € pour les autres). **L'existence de transferts est donc un indicateur majeur de la vitalité des liens avec le pays.** Cette dernière dépend bien entendu du nombre et de la qualité des relations restées au pays.

DES RELATIONS D'ORDRE FAMILIAL AVANT TOUT

D'ailleurs, les personnes interrogées qualifient leurs relations avec leur pays d'origine avant tout comme des relations d'ordre familial (58%), avant avant même d'être de l'ordre du soutien financier (38%), et ce même s'ils transfèrent de l'argent. Assez logiquement, les proches avec lesquels on entretient des liens dans le pays d'origine sont les cousins / cousines / oncles et tantes (46%), mais nombre de répondants ont encore des grands-parents (36%), parents (34%), frères et sœurs (23%) ou amis (20%) dans leur pays d'origine, surtout quand ils sont nés en Afrique. Les liens restent forts chez les 2^{èmes} générations, et mêmes chez les 3^{èmes} (ils le sont d'autant plus que nous avons surreprésentés les personnes qui transfèrent, et donc sélectionné des personnes dont l'intensité des liens avec le pays d'origine est importante).

DES RELATIONS ENTRETENUES PAR L'APPARTENANCE À UNE ASSOCIATION

Les liens sont également entretenus par l'appartenance à une association regroupant des membres du pays d'origine, qui concerne une part significative des répondants (42%), y compris de 2^{ème} ou 3^{ème} génération (respectivement 42% et 43%)

UNE TRANSMISSION DE LA CULTURE ACTIVE

La transmission de la culture du pays d'origine est également activement réalisée par la très grande majorité des parents (88% dont 54% qui considèrent que c'est primordial), y compris parmi les 3^{èmes} générations (87% dont 44% qui jugent cela primordial). Cette transmission s'effectue avant tout lors de vacances dans le pays d'origine (57%) ou d'événements familiaux (56%), et ce quelle que soit la génération à laquelle on appartient. ■



ENSEIGNEMENT 3 | DIGITALISATION

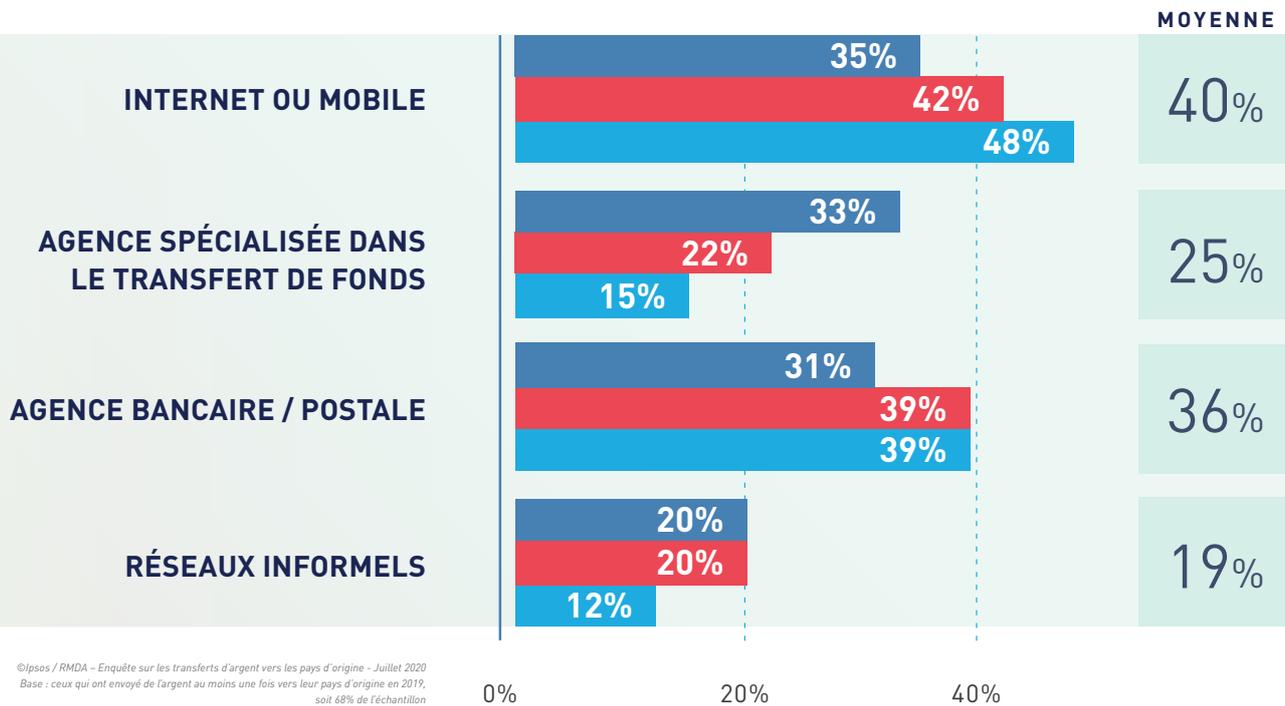
La digitalisation des transferts de fonds s'accélère avec la crise sanitaire

La réception des fonds en Afrique continue de se faire principalement par des modes traditionnels, malgré des différences notables selon les sous-régions.

En 2019 l'utilisation d'un compte bancaire a constitué le principal mode de réception des transferts au Maghreb (46%), en Afrique sub-saharienne, où les taux d'inclusion financière sont particulièrement faibles, les transferts ont été surtout reçus en liquide (56% contre 31% sur un compte bancaire). La réception sur un compte mobile n'arrive qu'en troisième position (24% au Maghreb et 19% en ASS) et dans 11% des cas les fonds ont été reçus en nature.

Comment décririez-vous vos liens avec votre pays d'origine ?

■ 1^{ère} génération ■ 2^{ème} génération ■ 3^{ème} génération



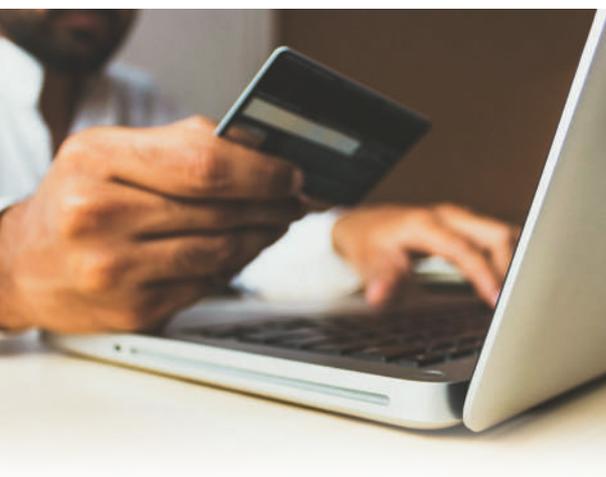
UNE PROGRESSION DES TRANSFERTS NUMÉRIQUES

Cependant, toujours en 2019, les transferts vers l'Afrique ont été effectués en premier lieu via des modes de transferts numériques (40% des cas), devant le recours à une agence bancaire ou postale (36%), à une agence de transferts de fonds (25%) ou via des réseaux informels (19%)¹. Le renouvellement générationnel entraîne un report vers les solutions digitalisées au détriment des agences spécialisées et des réseaux informels.



FAVORISÉE PAR LA SITUATION SANITAIRE

31% de ceux qui ont envoyé de l'argent en 2019 et en 2020 disent avoir davantage eu recours en 2020 aux transferts via internet ou mobile.



Les principaux freins à l'utilisation du digital restent le coût (22%), les modes de réception inadaptés (19%) et le manque de confiance (18% disent ne pas arriver à identifier un opérateur de confiance), ces deux derniers points étant des avantages caractéristiques des réseaux informels. ■

¹ Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles.

ENSEIGNEMENT 4 | BAISSÉ DE REVENUS ET AJUSTEMENTS

En cas de baisse de revenus, les transferts bénéficieraient d'un ajustement sur les dépenses



UNE CHUTE DES TRANSFERTS CONSTATÉE SUR LE PREMIER SEMESTRE 2020

Les répondants de notre échantillon indiquent avoir **transféré moins de fonds lors du 1^{er} semestre 2020 qu'ils ne l'avaient fait lors du 1^{er} semestre 2019**, en moyenne 508 € sur le premier semestre 2020 contre 687 pour la moitié de l'année 2019, soit une baisse de 26%.

Néanmoins, sur l'année 2020 complète, malgré la situation sanitaire et ses conséquences économiques présentes et à venir, les niveaux pourraient se maintenir selon les propos des personnes sondées, avec logiquement un rattrapage au second semestre.

En effet, la majorité de ceux qui envoyaient de l'argent en 2019 pense maintenir (40%) ou augmenter (31%) leur niveau de transferts en 2020, ce qui pourrait permettre aux transferts de jouer, en période de crise, un rôle d'assurance informelle pour les ménages qui les reçoivent.

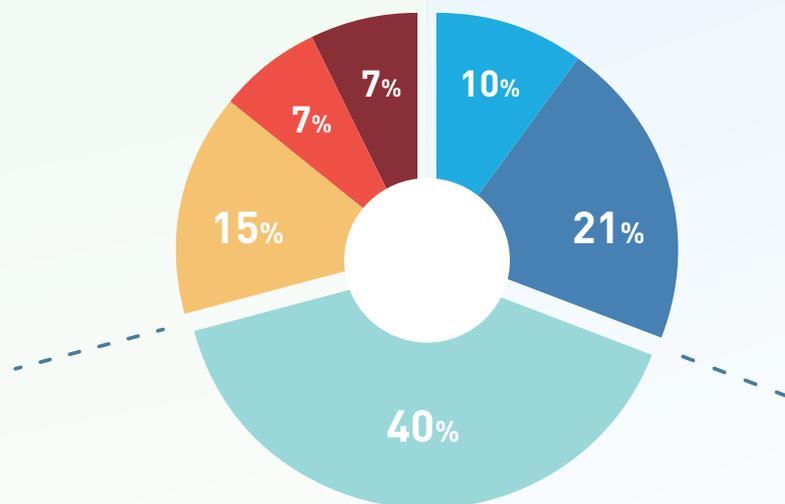
Les répondants qui pensent envoyer plus comptent réaliser cet effort en réduisant leurs dépenses (52%), voire en piochant dans leur épargne (35%). Moins nombreux sont ceux qui tablent sur une augmentation de revenus (26%) ou envisagent un emprunt (13%).

Au final, deux tiers des personnes interrogées sont confiants dans leur capacité à répondre aux futures sollicitations familiales (76% parmi celles qui transfèrent déjà). L'objectif est posé pour les diasporas : la priorité est de soutenir ses proches, et d'agir en amortisseur social de la crise dans une dynamique contracyclique.

Reste à savoir si ces déclarations d'intentions constituent une particularité française, permise notamment grâce aux filets sociaux, ou un optimisme qui risque d'être balayé par l'arrivée d'une seconde vague et l'ampleur de la crise économique.

29
% MOINS

31
% PLUS



Sur l'année 2020, et avec la crise liée au COVID19, vous prévoyez d'envoyer plus ou moins d'argent qu'en 2019?

- Un peu moins
- Beaucoup moins
- Vous n'avez plus les moyens d'envoyer de l'argent
- Beaucoup plus
- Un peu plus
- Autant qu'avant

© Ipsos / RMDA - Enquête sur les transferts d'argent vers les pays d'origine - Juillet 2020
Base : A ceux qui ont envoyé de l'argent au moins une fois vers leur pays d'origine en 2019, soit 68% de l'échantillon

Les dernières estimations de la Banque mondiale publiées en octobre¹ prévoient une baisse globale de 7% des transferts des migrants et de 9% en Afrique subsaharienne en 2020, fortement hétérogène selon les corridors². En début d'année, elle avait publié des estimations beaucoup plus pessimistes (allant jusqu'à une baisse de 23% en Afrique subsaharienne), qui peuvent faire écho à la forte chute constatée également dans cet échantillon au premier semestre.

**LA SITUATION
SANITAIRE MET EN
LUMIÈRE UNE FRAGILITÉ
GRANDISSANTE D'UNE
PARTIE DES DIASPORAS
AFRICAINES DE FRANCE**

Depuis le début de la crise COVID, les diasporas sont **prises en étau entre une baisse possible de leurs revenus et une redevabilité sociale exacerbée envers la famille au pays.**

Dans le long terme, **l'identification de solutions de transfert moins onéreuses**, la **constitution d'épargne** et **l'investissement productif** seront des solutions pour une plus grande résilience des populations locales et des diasporas. ■

¹ <https://www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-33>

² <https://www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-32-covid-19-crisis-through-migration-lens>

FOCUS sur le projet DIASDEV

DIASDEV est un programme porté par l'AFD, en partenariat avec les Caisses des Dépôts européennes et africaines. Il vise à faciliter et sécuriser les flux financiers des diasporas vers leur pays d'origine de manière à ce qu'une plus grande partie de l'épargne finance l'investissement en Afrique.

DIASDEV est une réponse aux besoins et aux nouvelles pratiques des diasporas. Il amène des solutions aux opérateurs émergents, notamment FINTECH. Il participe à la structuration de l'écosystème des transferts de l'épargne et de l'investissement des diasporas africaines.

Le programme comprend 3 composantes :

1. UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION, COMPRENANT :

- ▶ Un site de consultation des offres et un comparateur du coût des transferts pour le grand public,
- ▶ Un espace de dialogue réglementaire entre opérateurs et régulateurs,
- ▶ Des activités de renforcement des connaissances et d'éducation financière en Afrique et en Europe.

2. UNE FACILITÉ D'APPUIS RÉGLEMENTAIRES, TECHNIQUES ET FINANCIERS POUR :

- ▶ Accompagner la formalisation des acteurs informels,
- ▶ Favoriser l'émergence et le passage à l'échelle de nouveaux services de transfert, de don, d'épargne et d'investissement.

3. UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AUX CAISSES DES DÉPÔTS AFRICAINES POUR:

- ▶ Mobiliser l'épargne des diasporas au profit d'investissements structurants en Afrique, en partenariat avec d'autres organismes financiers publics.

DIASDEV vise à impacter:

300M€ de transferts et d'épargne

300 opérateurs

1 Millions d'utilisateurs de services en Europe et en Afrique.

